



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### NOTE D'INFORMATION N° 0096 / VPR DU 3 DECEMBRE 2023

#### **Le Vice-Président de la République a présidé l'événement spécial sur l'initiative "Abidjan Legacy Program" dans le cadre de la COP28, à Dubaï**

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, représentant le Chef de l'État, S.E.M. Alassane OUATTARA, à la 28<sup>e</sup> Conférence des Parties des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP28), aux Émirats Arabes Unis, a présidé, ce dimanche 3 décembre, au Pavillon de la Côte d'Ivoire, au Centre d'Exposition de Dubaï, l'événement spécial consacré à l'initiative "Abidjan Legacy Program".

L'événement s'est déroulé en présence des membres de la délégation ivoirienne à la COP28 et des représentants des partenaires au développement. Il a été marqué par une adresse du Vice-Président de la République, la présentation du "Abidjan Legacy Program" et du Rapport National sur le Climat et le Développement en Côte d'Ivoire, et la remise dudit rapport au Vice-Président de la République.

"L'Abidjan Legacy Program" ou "l'Initiative d'Abidjan" est un programme porté par le Président Alassane OUATTARA depuis 2022, et dont la vocation est de permettre à la Côte d'Ivoire d'intégrer dans ses stratégies de développement les approches de gestion durable des sols et de restauration de nos écosystèmes forestiers fortement dégradés, en réponse aux défis de la sécheresse et de la restauration des terres.

Le Vice-Président de la République a salué les participants pour leur présence au Pavillon Côte d'Ivoire qui traduit l'intérêt qu'il portent à la Côte d'Ivoire dans son combat face aux changements climatiques.

Il a ensuite souligné l'objectif spécifique du Chef de l'État en créant "l'Initiative d'Abidjan", qui est d'agir face aux menaces climatiques, tout en augmentant, de façon durable, la production agricole ivoirienne, pour le bien-être de nos compatriotes vulnérables des zones rurales.

Poursuivant, le Vice-Président de la République a indiqué que le rapport remis ce jour, qui est le premier du genre réalisé sur le climat et le développement de la Côte d'Ivoire, a été adopté par le Gouvernement lors du Conseil des Ministres du 23 novembre 2023. Il fait un bilan de l'action et indique les mesures à prendre pour réduire les impacts des changements climatiques sur notre pays.

Le Vice-Président de la République a assuré les partenaires multilatéraux et bilatéraux de l'engagement du Gouvernement ivoirien à œuvrer en symbiose avec eux, et a lancé un appel aux investisseurs du secteur privé à intégrer le processus, afin d'accélérer l'atteinte de l'économie verte que nous souhaitons.

Pour finir, le Vice-Président de la République a ajouté une note d'espoir en indiquant que malgré les défis liés aux impacts des changements climatiques, d'énormes progrès ont été réalisés dans le domaine de la mitigation, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître notre résilience.

Notons que le Coordonnateur de l'Unité de Coordination de l'initiative "Abidjan Legacy Program", M. Abou BAMBA, la Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies et Directrice Afrique du PNUD, Mme Ahunna EZIAKONWA, et l'Administrateur du Groupe Afrique II du Groupe de la Banque Mondiale, M. Abdoul Salam BELLO, étaient présents parmi les intervenants au cours de cet événement spécial de la COP28 organisé au Pavillon Côte d'Ivoire.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: [assa.yapi@presidence.ci](mailto:assa.yapi@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)